

Journée nationale des Acteurs du Logement d'Insertion : Bilan de 3 années d'actions communes

La Fapil, Soliha et l'Unafo ont créé, en 2011, les Acteurs du Logement d'Insertion (ALI) avec pour objectif de conjuguer leurs efforts pour apporter davantage de solutions logement aux personnes en difficulté.

Ces trois dernières années, les ALI ont été particulièrement actifs pour :

- promouvoir des solutions alternatives à l'hôtel, avec l'intermédiation locative et le développement des pensions de famille en contribuant au « plan de réduction des nuitées hôtelières »
- développer l'intermédiation locative notamment en proposant un ensemble d'amendements dans le cadre du projet de loi Egalité et Citoyenneté
- développer le logement très social en participant de manière active aux travaux du Fonds national des aides à la pierre (FNAP) dans lequel les ALI sont représentés.

Par ailleurs, les ALI poursuivent leurs réflexions et travaux pour donner toujours plus de sens à la politique du logement d'abord, selon trois axes :

- comprendre et connaître les trajectoires résidentielles des personnes logées
- mieux accompagner les personnes en souffrance psychique
- bâtir une coopération durable avec les bailleurs sociaux.

L'action nationale des Acteurs du Logement d'Insertion

Une concertation renforcée au service d'une action commune

Des rencontres régulières entre les 3 fédérations ont lieu pour partager leurs analyses, élaborer des positions communes, mettre en œuvre des actions décidées ensemble. Sont également mises en place **des représentations communes** dans des instances comme le conseil d'administration du Fonds national des aides à la pierre (FNAP), de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS), le comité des aides de la CGLLS, le conseil social de l'Union sociale pour l'Habitat (USH).

Accompagner la dynamique en faveur de l'accès et du maintien dans le logement

Depuis 2015, la participation des Acteurs du Logement d'Insertion aux travaux initiés par les pouvoirs publics a été constante et soutenue.

- Mobilisation pour l'élaboration des **diagnostics territoriaux à 360°**, tant au niveau national qu'au niveau local.
- Contribution à l'**élaboration du SRHH en Ile de France**.
- Contribution aux travaux conduits par la DGCS sur l'**ALT** (étude menée par Ville & Habitat) et aux travaux relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre de **la garantie des risques locatifs Visale**.
- Mobilisation pour le maintien des financements liés au **FNAVDL**.
- Participation au **comité de suivi DALO**.

Travail commun au sein du FNAP pour le **développement d'une offre très sociale**, dans le diffus et en résidence sociale et pension de famille de petite taille.

- Participation aux comités de pilotage du **plan de réduction des nuitées hôtelières** et aux actions en faveur de **l'accueil des réfugiés**.
- Participation aux actions développées dans le cadre de **l'intermédiation locative**, notamment sous l'impulsion de la DIHAL.
- Participation au travail de concertation et élaboration des amendements sur **la loi égalité et citoyenneté**.
- Participation à l'ensemble des réunions de concertation du **Plan Logement d'Abord**.

Les actions territoriales

Dans le cadre de leur coopération sur la période 2015-2017, les Acteurs du Logement d'Insertion ont choisi de soutenir les actions communes décidées et conduites par les associations dans les territoires.

Val de Marne : « Mobiliser des moyens pour accompagner des personnes en souffrances psychiques accueillies et logées par les ALI sur le territoire du 94. »

Etablir un état des lieux collectivement et un diagnostic synthétique :

- des besoins identifiés, par les Acteurs du Logement d'Insertion, sur le territoire concernant les personnes en souffrances psychiques
- des réponses et des actions apportées par les adhérents respectifs
- des ressources sur le territoire en matière de prise en compte des personnes en souffrances psychiques.

Un diagnostic a été réalisé par le CRESGE, l'étude et sa synthèse sont disponibles sur le site web des ALI.

Hérault : « Bâtir une coopération durable avec les bailleurs sociaux »

Un état des lieux a répertorié les forces et faiblesses des ALI ainsi que les préoccupations des bailleurs sur le territoire, en fonction d'une analyse fine de la situation socio-économique du département.

Ces constats ont permis aux organismes des ALI de construire **un cadre des coopérations possibles avec les bailleurs sociaux**, dans un esprit d'apports mutuels, autour de plusieurs problématiques centrales : l'adaptation des logements sociaux au vieillissement et l'identification des besoins des personnes âgées ; l'accompagnement des ménages dépourvus de logement, en hébergement ou en logement de transition à l'entrée dans le logement social ; la prévention des expulsions locatives pour les occupants du parc social en situation d'impayé ; la coproduction d'une offre de logements d'insertion (résidence sociale, pension de famille) autour d'un projet commun.

Les parcours résidentiels des publics accueillis : approche comparative

Les Acteurs du Logement d'Insertion ont souhaité mesurer l'ensemble des impacts de l'offre de logement d'insertion sur les parcours des personnes accueillies. Dans ce but, ils ont missionné le cabinet Fors Recherche Sociale pour conduire **une série d'entretiens approfondis** au sein de six structures, dans deux départements, le Calvados et le Rhône.

Cette étude met en évidence **la pertinence de l'offre proposée par les Acteurs du Logement d'Insertion** : une offre diversifiée et adaptée aux besoins des ménages, une offre qui fait du logement un support indispensable à l'insertion, une offre qui peut parfaitement s'inscrire dans les orientations des politiques publiques (logement « accompagné », intermédiation locative, pension de famille, etc.).

L'étude illustre d'abord la capacité des ALI à apporter **une réponse à des situations très diverses. L'accompagnement est toujours adapté aux besoins**, quels que soient le degré de difficulté ou la durée d'occupation projetée. Ainsi, certains ménages n'ont besoin que d'un coup de pouce temporaire, quand d'autres sont ancrés beaucoup plus durablement dans la précarité : toujours, l'offre du logement d'insertion apporte une réponse à ces situations. L'impact est important et mesurable : l'enquête met en lumière les nombreux bénéfices apportés par le logement d'insertion.

Il permet, d'abord, de stabiliser la situation du ménage accueilli, de retrouver un cadre sécurisant, de partager plus de temps en famille, mais aussi, souvent, de construire de nouveaux projets. Les ménages accueillis dans un logement d'insertion sont, avant tout, soulagés de retrouver, avec un chez-soi, de l'intimité, de l'autonomie et de la dignité. De plus, la qualité du logement (sa qualité intrinsèque, mais aussi sa localisation) est reconnue. L'accompagnement apporté par les organismes des ALI est également très apprécié par les ménages, car il sait être souple et adapté.

La synthèse de l'étude et l'étude complète sont disponibles sur www.logementdinsertion.org.

* * *

A propos des Acteurs du Logement d'Insertion

Devant la dégradation du contexte économique et social qui exacerbe les difficultés d'accès et de maintien des publics fragiles dans le logement, les trois réseaux - la Fapil, la Fédération Soliha et l'Unafo - se sont regroupés en juin 2011 pour créer les Acteurs du Logement d'Insertion.

Acteurs du logement d'insertion, Fapil, Soliha et Unafo font le pari qu'en se concertant et en se coordonnant, ils renforceront leur volonté respective et leur résultat collectif. Leurs projets seront ainsi plus lisibles et plus audibles. Ils ont la conviction de porter de nombreuses valeurs partagées et de développer pour partie des métiers communs. Ils sont fréquemment amenés à porter des propositions communes, tant techniques que politiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <http://www.logementdinsertion.org>.

Contacts Presse :

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 – pierre@bpfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 – sophie@bpfrance.com